

1. Accueil par la Présidente Guislaine WESTELYNCK

Ce fut un réel plaisir d'être parmi vous pendant les trois jours de ces Journées Nationales Handisport. Je pense que tout le monde en retire une certaine satisfaction à la fois de s'être croisés, rencontrés, d'avoir participé à des ateliers qui étaient tous très intéressants, et qui préparent l'avenir aussi. C'est un rendez-vous annuel et essentiel. Ces journées ont pu se dérouler grâce au comité régional des Pays de la Loire, et surtout grâce à Annie PERY et toute son équipe qui sont à pied d'œuvre déjà depuis plusieurs jours. Je ne veux pas oublier de citer ici l'équipe fédérale qui s'est également mobilisée sans compter Cédric, Francia et Justine.

La plupart de nos partenaires ont été présents durant ces trois jours.

- Les partenaires Publics : L'Etat, la région, le département de Loire Atlantique et la ville de la Chapelle sur Erdre.
- Les partenaires privés : EDF, Malakoff Médéric Humanis, le groupe Renault, le FIPHFP.

Il m'appartient de déclarer ouverte cette assemblée générale, en introduction je ferai un point d'horizon très succinct. En effet, le DTN et la secrétaire générale seront beaucoup plus éloquents que moi.

L'année 2018 a été l'année des Jeux Paralympiques d'hiver l'équipe de ski a été particulièrement performante. Ces jeux nous ont encore une fois permis une reconnaissance médiatique dans l'excellence Handisport. Et à ce propos, je voudrais remercier Emmanuelle ASSMANN, pour avoir si bien animée l'équipe de France en qualité de Présidente du CPSF durant cette période. Ton départ vers d'autres horizons professionnels ne t'éloignera pas de notre fédération puisque tu restes toujours membre du comité directeur. Merci à Marie-Amélie LE FUR qui a pris le relais, je lui adresse également toutes mes félicitations.

Autre satisfaction, celle liée à notre stratégie événementielle avec des événements majeurs sur notre territoire, on vous en dira un peu plus tout à l'heure.

2018 a été marquée par la concrétisation et la poursuite de nombreux projets ayant pour vocation essentielle : celle de répondre aux attentes de nos licenciés sur tous les secteurs :

- L'animation territoriale,
- La pratique attractive à travers un développement adapté aux publics,
- Une expertise rayonnante
- Un haut niveau performant

Je viens de résumer notre projet Cap 24 qui n'a plus aucun secret pour vous maintenant que le tour des régions est terminé.

En effet 2018, aura été marqué par un lien encore plus fort avec les acteurs du territoire, grâce à la tournée des régions, mais aussi grâce aux échanges avec les sportifs, les staffs, rencontrés sur les lieux de compétitions. J'ai beaucoup bougé en un an, et j'en tire une satisfaction incommensurable.

Côté inquiétude et vigilance, avec toute l'équipe du comité directeur, je garde dans mes préoccupations premières une nouvelle dynamique à consolider pour favoriser le développement de nos affiliations et le nombre de licenciés. Nous aurons une attention particulière au sujet de la gouvernance du sport. Mais aussi nous resterons vigilants sur notre représentation dans le paysage sportif français, et aurons de ce fait une position forte quant à l'évolution des délégations et notre périmètre. Ce sont des sujets qui restent très importants pour nous tous.

Sujet fondamental également, la préservation des emplois. Dans le tour des régions, nous avons bien compris qu'il s'agissait là de votre préoccupation première et nous la partageons aussi au niveau fédéral. Il nous faut donc faire de nouvelles recherches pour des nouvelles ressources indispensables pour stabiliser notre situation financière devenue complexe, malgré toute la rigueur que nous adoptons chaque jour. Mais nous souhaitons rester ambitieux face aux prochaines échéances paralympiques.

Je tiens une nouvelle fois à remercier tous les élus qui se sont engagés dans une logique de construction, de collaboration, pour nous permettre de nous concentrer sur les vrais obstacles, ceux qui nuisent à l'avancée de notre mouvement et que nous devons gommer avec cohésion et solidarité pour offrir un avenir ambitieux à notre fédération. Merci aux équipes techniques, aux bénévoles.

2. Rapport moral par la Secrétaire Générale, Mai-Anh NGO

Mesdames, Messieurs les présidents, Mesdames, Messieurs les grands électeurs, madame, monsieur, chers licenciés. J'ai le redoutable honneur cette année de faire ce rapport moral.

De nombreux changements sont intervenus dans le mouvement et dans le monde sportif. Ce rapport est le reflet de ces évolutions. Vous constaterez des changements sur le fond et sur la forme. Mais changement ne signifie en aucun cas perturbation. Bien au contraire, nous avons gardé le cap et les fondations solides qui nous ont été transmises par nos prédécesseurs. Merci à Gérard et André. Ma vision du rapport moral est celle d'un rapport permettant de se rendre compte de l'activité de la fédération, de son dynamisme. Il ne s'agit pas de décrire en détail l'ensemble des actions menées, des rapports plus spécifiques.

Il convient d'évoquer de façon globale l'avancée du mouvement, de notre mouvement, de votre mouvement, car nous en sommes tous les acteurs.

Conformément à la profession de foi de la présidente, et aux lignes directrices du projet Cap 24, il a été porté une attention particulière :

- À la relation de proximité et de collaboration dans notre mouvement,
- Également dans son environnement. Cette philosophie permet à la fédération d'être attractive, dynamique,
- Elle s'appuie sur des partenaires forts pour soutenir ce projet ambitieux.
- La fédération dispose aussi un bel écrin pour accueillir ses licenciés à travers la résidence internationale de Paris.

C'est à travers ces différents points que je viens d'énoncer que j'ai décidé d'élaborer le rapport moral qui doit illustrer un an de vie fédérale.

Pour la dynamique de proximité, de collaboration dont j'ai parlé, c'était une volonté forte de la présidente et de son équipe. Ce nouvel élan se perçoit à la fois au sein de notre mouvement, mais également à l'extérieur de notre mouvement avec les partenaires de la fédération. Pour insuffler une telle évolution, la simple volonté ne suffit pas. Il faut des outils permettant l'échange et le dialogue. Ces différents espaces d'échanges ont été créés au sein du comité directeur d'abord, mais aussi dans les territoires et avec nos sportifs de haut niveau. Il est utile de décrire ces processus de changement pour que vous compreniez la façon dont se prennent les décisions et les actions.

Dans un environnement qui se veut extrêmement complexe, changeant, mouvant. Il était important pour le comité directeur d'augmenter les temps d'échanges et de décisions. Quelques innovations sont apparues : le doublement du temps accordé au comité directeur, l'existence d'un temps d'échange avant les comités directeurs pour creuser certains sujets en fonction de l'actualité ou comprendre mieux le fonctionnement global. Ensuite, un séminaire des élus permettant de faire le point sur le projet fédéral et pour décider de certains ajustements nécessaires. Vous avez pu constater le premier ajustement décidé, celui de la suppression de l'objectif 70 000 licenciés, pour proposer une ambition autour de l'accès à la pratique du plus grand nombre qui fait écho à nos valeurs, autonomie et accomplissement.

Une autre illustration concrète de ce séminaire est la création de l'observatoire des tendances que vous avez pu rencontrer sur l'espace fédéral hier. Cette volonté de proximité et d'échange a également été révélée par certains réajustements dans l'attribution des missions de chaque membre du comité directeur. Vous trouverez cela sur le site fédéral.

A noter depuis l'élection de la nouvelle présidente quelques remaniements au sein du bureau, Léone DELPUECH a été nommée trésorière générale, Gaël RIVIERE a été nommé vice-président, Patricia VIGNAU, secrétaire générale adjointe et moi-même, secrétaire générale.

A la tête de chaque pôle (performance, développement, territoire, expertise et formation) il y a un élu référent et à présent, il est possible d'avoir un véritable travail en commun entre les élus et les différents membres de la DTN sur chaque dossier. Cette collaboration et cette proximité permettent une traduction des volontés politiques sur le terrain, mais également assurent que les choix politiques soient en conformité et en adéquation avec les besoins et les priorités du mouvement. Tout cela pour plus de réalisme. La proximité ne concerne pas uniquement le siège fédéral. Par définition, elle concerne tous les acteurs du mouvement, au premier titre d'entre eux, les territoires.

Les territoires, nos comités régionaux, départementaux, sont des maillons essentiels et déterminants de notre mouvement. L'exemple évident de cette proximité voulue s'illustre à travers la tournée de la présidente dans nos régions. Les dates des déplacements régionaux s'affichent derrière moi. Cette proximité avec les territoires a aussi permis de terminer la réforme commandée par notre ministère de tutelle, et j'insiste sur le fait que ça a été commandé, par la création de la région Hauts de France en juin 2018. Cela me permet de saluer les efforts réalisés par tous les comités pour mettre en œuvre cette réforme étatique, nous mesurons parfaitement les contraintes que cela implique et continue à impliquer pour tous.

Ensuite, nous avons aussi souhaité une relation privilégiée avec les sportifs de haut niveau. Pour deux raisons : leur permettre d'être dans des conditions optimales en compétition, et pour renforcer le sentiment d'appartenance. Les sportifs de haut niveau bénéficient du conseil des athlètes avec des réunions formalisées et des référents identifiés.

Cette proximité est rendue possible grâce à la création d'un secteur communication interne, à l'écoute des préoccupations du réseau, avec la création de supports de communication qui permettent à présent d'avoir un message adapté selon les destinataires. On peut citer le guide que vous connaissez, le Mag, le site, mais aussi les nouveaux venus comme Echo. On peut saluer le service communication qui s'adapte aux besoins et aux évolutions rapides en matière de communication, et qui développe des services et des guides pratiques avec un seul mot d'ordre : faciliter la vie à travers des outils simples, concrets et pratiques, des guides pratiques, galeries photo téléchargeables, des vidéos téléchargeables pour tous. Ce dialogue et cette proximité n'existent pas seulement à l'intérieur de notre mouvement, c'est aussi le cas à l'extérieur avec le mouvement sportif et le monde international et les instances internationales. Ce dialogue et cette proximité à l'international, je ne vais pas le détailler, certains ont présenté hier en préliminaire AG un détail sur les relations internationales. Je me contenterai de rappeler pour la compréhension globale qu'au niveau international, l'interlocuteur premier est l'IPC. La relation avec l'IPC s'établit avec son interlocuteur national : le CPSF. A noter, que la présidence de cette instance est conservée par la FFH puisque Marie Amélie LE FUR succède à Emmanuelle ASSMANN.

Pour ce qui est de l'ICSD, organisme entièrement indépendant de l'IPC, les échanges se font à travers le CCSSF en raison des statuts particuliers.

Pour les fédérations internationales historiques (ex IBSA, IWAS, CPISRA) composantes historiques de l'IPC basées sur les pathologies, toute relation passe par la FFH.

Par la présence active de plusieurs membres du comité directeur dans ces différentes instances, nous arriverons à faire entendre la voix de la France sur la scène internationale. C'est important de faire entendre cette voix pour influencer certaines des décisions dans l'intérêt de nos athlètes et dans l'intérêt de notre mouvement.

Dans la perspective de Paris 2024, nous sommes évidemment en discussion permanente avec le COJO dont Guislaine siège au conseil d'administration, avec le CPSF.

Le travail de représentation de la FFH est extrêmement important. Il ne sera pas possible de citer tous les éléments. Mais il faut évoquer les travaux du CNOSF sur l'élaboration du nouveau modèle de gouvernance, les travaux menés sur les questions du handicap, les rendez-vous pour les emplois aidés auprès de la CNSA, les rendez-vous avec les grandes associations telles que l'APF France Handicap ou les associations des DYS, les relations avec nos fédérations homologues. Tout ça fait qu'on essaie de rendre aussi la fédération attractive. Cette attractivité, on peut la percevoir par les chiffres que vous avez entendus hier à travers le rapport de Patricia VIGNAU. Mais dans l'attractivité, il faut voir à la fois la dimension des territoires, mais aussi l'accès à la pratique au plus grand nombre. Là aussi, la problématique est extrêmement large et seules seront évoquées quelques illustrations significatives.

S'agissant de notre territoire, un symbole de bonne santé est révélé grâce à nos 88 comités départementaux le maillage de proximité que nous souhaitons se renforcer petit à petit.

S'agissant de l'accès au plus grand nombre, on peut mettre en lumière nos travaux et le développement de la politique sport santé qui nous permettra de développer à la fois le champ des publics et le champ des pratiques. La fédération comptait pour 2017-2018 32 356 licences.

C'est la première saison complète après la remise des délégations à certaines fédérations homologues. Cependant, à noter que de date à date, les courbes de licence et d'affiliation sont à nouveau à la hausse. Un autre élément révélateur de la bonne santé : le nombre de structures labellisées. Cette statistique prouve que nous associons quantité et qualité puisque nos licenciés sont accueillis dans des structures de qualité. Pour information, quelques chiffres sur l'année précédente. Ils s'affichent derrière moi. Pour le bilan 2018, 29 nouveaux clubs et sections labellisés, et en tout, au bilan cumulé depuis que le label existe, 144 clubs labellisés, 85 sections, 59 clubs, avec la répartition en étoile suivante, 107 clubs une étoile, 11 clubs trois étoiles... Si on prend les disciplines, les premiers clubs labellisés sont des clubs de natation, viennent ensuite les clubs de basket fauteuil et de tir à l'arc.

En fait, le tour d'horizon que je viens démontrer que notre fédération est attractive. Egalement à travers les grands événements. Ils sont la concrétisation du travail accompli durant toute l'année par les acteurs. C'est évidemment dans le rapport du DTN dont c'est l'anniversaire aujourd'hui, que nous aurons les détails de l'ensemble de ces événements.

Je donnerai quelques exemples, tant au niveau international que national, ou encore régional. En effet, le dynamisme de la fédération est perceptible à tous les niveaux et à toutes les échelles, du national jusqu'aux clubs. C'est possible grâce au travail quotidien des commissions sportives et de leurs équipes. Dans le cadre des événements internationaux, je me contenterai de rappeler les résultats les plus marquants, l'euro d'haltérophilie, avec une médaille d'or, une d'argent et une de bronze. L'athlétisme, quatrième nation européenne. A noter également les bons résultats de nos équipes de France sur l'ensemble des 16 compétitions estivales, 67 médailles remportées.

Vous m'autoriserez un petit écart temporel car je ne suis censée parler que de 2018, pour saluer les skieurs et snowboarders pour leurs bons résultats de 2019.

J'ai recensé 191 événements entre avril 2018 et décembre 2018. Je ne peux pas tout lister...

Dans les événements régionaux, il faut souligner la forte implication des territoires. J'aime les chiffres, 120 événements régionaux sur la même période. Je ne détaille pas. Je salue juste les dix ans du Raid du Gar. Je souligne l'énorme investissement de l'équipe du DTN.

J'en profite également pour saluer l'engagement des bénévoles sur le territoire sur tous ces événements.

Ensuite, je voulais revenir sur le fait que tout cela n'est possible qu'avec des partenaires forts, l'Etat est le premier de nos partenaires, et son ministère des sports. Pour la convention d'objectif qui concerne le haut niveau, 2,3 millions d'euros ont été versés, et pour la convention pluriannuelle d'objectif, c'est 830 000 euros versés.

Et aussi les partenaires privés :

- EDF, partenaire historique, en liaison avec les comités régionaux, qui soutient beaucoup d'actions.
- Malakoff Médéric Humanis, très actif sur le sport santé et certaines disciplines majeures.
- Renault, pour l'athlétisme.

- Le FIPHFP qui permet d'avoir une vision globale de la problématique des personnes en situation de handicap en évoquant l'emploi comme vecteur d'intégration.
- Société Générale, au plus près des programmes jeunes, avec une présence toujours aussi forte sur les territoires.
- Sans oublier la Fondation FDJ, Gerflor, la CCAS, Blog handicap, Bouchon d'amour, ...

Sachez que 2018 a consolidé la dimension marketing de la fédération pour toucher de nouveaux partenaires. Merci encore à ces partenaires qui rendent possibles toutes nos actions.

Je voudrais consacrer la dernière partie de ce rapport à la résidence internationale de Paris qui constitue un point important de notre mouvement en accueillant le siège social, mais aussi beaucoup de nos manifestations et réunions. Le comité de direction est désormais présidé par Bernard Verneau. Ce comité de direction se réunit au moins une fois par mois et gère tout cela de façon bénévole sans aucune rémunération. Dans l'ensemble, malheureusement, les résultats restent insuffisants, avec une reprise du tourisme qui ne profite pas à la résidence.

Les charges restent maîtrisées. Nous avons noté une insuffisance qui porte sur l'efficacité du service commercial. Ceci nous amène à repenser et examiner aujourd'hui la capacité de la direction d'exploitation. Sachez également que des rapprochements ont été faits auprès de professionnels de l'hôtellerie à ce sujet. Il faut savoir qu'après paiement du loyer au propriétaire, le résultat d'exploitation pour 2017-2018 est de moins de 142 484 euros. A noter que les gros travaux de rénovation sont achevés, avec la livraison des deux ascenseurs neufs.

Je tiens sincèrement à remercier toutes les forces vives de la fédération française Handisport, les services administratifs, médicaux, sportifs, la communication, la formation, qui restent des piliers forts du bon fonctionnement du mouvement. Merci aussi à l'ensemble des équipes, bénévoles, salariés, dans les régions et clubs, et qui, tout au long de 2018, ont permis d'assurer les performances de nos sportifs et ont oeuvré pour une offre de qualité pour les activités sportives. Je vous remercie pour votre attention.

Question dans la salle :

- Bonjour. Je suis le président du comité départemental de Haute Vienne, merci pour ce rapport. Je pense qu'il manque une information, l'an dernier il y a eu le championnat d'Europe du secteur bowling avec les sportifs médaillés, et je ne l'ai pas vu apparaître dans le rapport. On a rendu hommage à nos différents athlètes...

Réponse de la Secrétaire Générale :

Deux raisons à cela. Tout d'abord le président du CCSSF a évoqué tous les résultats des sportifs sourds hier dans son rapport lors du préambule AG. De plus je n'ai pas vocation de citer dans mon rapport moral l'ensemble des résultats détaillés par sports.

- Très bien, merci.

3. Nomination de deux scrutateurs pour l'ensemble des votes:

- Monsieur COGEZ Jean-Jacques vice-président des hauts de France
- Madame PIERREON Véronique secrétaire du comité départemental 77

Il convient à présent que les scrutateurs sont nommés et que le vote électronique et en place de passer à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018, disponible sur le site Internet de la fédération

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018

La résolution concernant l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018 est adoptée

5. Composition de CSOE

Cette commission doit être reconstituée cette année suite à une modification du Code du Sport qui prévoit d'avancer l'assemblée générale électorale à décembre 2020.

Le comité directeur l'a approuvé précédemment.

Composition CSOE proposée au vote

- *Angelo SETTINI, membre sortant,
- *Pierre CHEYMOL, membre sortant
- *Dominique FOUCHART, membre sortant
- *Thomas CAISMAN
- *Marc PILLOT,
- *Marion ABECASSIS, avocate

La nouvelle composition de la CSOE est soumise au vote et approuvée

Je vous remercie pour ces personnes et cette future CSOE qui fera un mandat 2020/2024.

6. Rapport de la Trésorière, Léone DELPUECH.

Bonjour à tous

Voici le rapport financier 2018. Il se répartit en 4 budgets :

- secteur fédéral
- Activités sportives
- Autres secteurs (communication et la RIP (Résidence Internationale de Paris)
- CNFH (Centre national de formation Handisport

Les faits marquants

- 20^{ème} Grand Prix des Jeunes à Poitiers.
- Meeting d'Athlétisme Handisport de Charléty à Paris.
- Les Journées Nationales Handisport à La Chapelle sur Erdre.
- Championnat d'Europe Open Haltérophilie à Berck.
- Open de tennis à Sceaux.

Les recettes s'élèvent à 10 774 967€.

Les dépenses s'élèvent à 11 319 813€

Ce qui nous fait dégager un déficit de 544 847€.

Ce déficit s'explique de la façon suivante :

- une défaillance dans la construction budgétaire qui jusqu'à maintenant était masquée par des recettes importantes, d'une part ;
- d'autre part une baisse des licences, une baisse des partenariats et une augmentation plus importante que prévu des activités sportives en partie dû à des quotas de sélection plus importants que celui estimé.

Ce résultat nous a fait prendre conscience de la nécessité d'établir un budget prévisionnel plus proche de la réalité réaliste avec le soutien de la commissaire aux comptes.

Voici les dispositifs nous permettant d'améliorer la situation :

- Communication plus régulière entre la DTN et le fédéral
- Suivi comptable mensuel avec mise en place d'indicateurs d'alerte

Après cette présentation générale, voici le détail des différents secteurs :

- Secteur fédéral,

- Baisse des licences 54 000 et partenariat 383 000 compensés par des produits exceptionnels pour 225 000€

Activités Sportives

Dépassement de 360 000 dû à une erreur de construction budgétaire

Autres secteurs :

Le budget est globalement respecté grâce à l'économie réalisé par le secteur communication qui a compensé la provision pour risques de la RIP.

CNFH secteur formation est un léger déficit.

A noter que le bénévolat représente une valeur de + d'un million d'euros.

Suite à cet exposé, nous vous proposons d'affecter ce déficit :

- Pour 280 000€ sur la réserve travaux ascenseur RIP
- Pour 47 000€ sur une partie de la réserve adhérents sourds
- Pour 217 847 € en report à nouveau

Suite à cette affectation, les fonds propres de la fédération seront de 3 074 788€.

Le rapport financier est soumis au vote et approuvé.

7. Rapport de la commissaire aux Comptes par Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM

Je vais vous présenter mon rapport sur les comptes annuels de la FFH pour l'exercice 2018. Je voulais déjà rappeler que la mission du commissaire aux comptes est une mission légale, imposée par la loi. Je suis intervenue en septembre 2018 et en janvier 2019 pour prendre connaissance des événements de l'année, appréhender les procédures, c'est-à-dire toute l'organisation de la fédération comme je le fais d'habitude. Prendre connaissance des différents contrats de partenariat, des conventions de subventionnement signées avec l'Etat, pour prendre connaissance de tout l'environnement juridique de la fédération, et une intervention en février et mars 2019. Et une intervention jusqu'à hier soir pour aider dans la présentation du budget 2019, en tout cas au niveau des équilibres mathématiques.

Je certifie que les comptes annuels de la fédération sont réguliers et sincères.

Pour faire cette attestation, je fonde mon opinion sur déjà un référentiel d'audit, c'est-à-dire que j'effectue un audit selon des normes d'exercice professionnel applicables en France, selon des règles d'indépendances. Le commissaire aux comptes ne fait pas, n'élabore pas les comptes annuels, il audite des comptes annuels élaborés par le service comptable, par Carole MALTHET, la responsable du service comptable. Sans remettre en cause cette opinion de certification des comptes annuels, j'attire votre attention sur le résultat exceptionnel, page 7, qui contribue à la formation de ce résultat.

Justification des appréciations : ce paragraphe de justification des appréciations a été voulu par le législateur, afin que le commissaire aux comptes explicite, motive son opinion. Je porte à votre connaissance des travaux spécifiques réalisés lors de mon audit, sur les contrats de subventionnement et de partenariat, ce sont des contrats assez complexes, avec beaucoup de contreparties, et si la fédération française handisport n'opère pas ces contreparties, l'argent risque de devoir être remboursé. Je fais un contrôle par rapport à la comptabilité analytique permettant de justifier de la réalisation de ces contreparties, un contrôle de l'envoi de ces subventions, et si c'est subventions ne sont pas totalement respectées, ça déclenche un calcul des fonds dédiés.

Il y a des comptes annuels avec une annexe aux comptes annuels. Et ces calculs de fonds dédiés sont expliqués.

Également, sur les produits constatés d'avance, malgré le résultat annoncé par la trésorière, on a une trésorerie très confortable en fin d'année, car des contrats de subventionnement ont été signés et payés en fin d'année. Ils sont relatifs à 2019. Donc, j'ai vérifié que les recettes étaient bien affectées à l'exercice 2019, et non pas 2018. C'est ce qu'on appelle le rattachement des recettes à leur exercice d'attribution. J'ai vérifié que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée sur ce sujet. La vérification des documents. Le commissaire aux comptes est le garant des chiffres annoncés, et le législateur me demande de

vérifier des documents, notamment le rapport de la trésorière je n'ai pas d'informations à faire sur le rapport communiqué et sur la présentation orale qu'elle vient de faire.

Dans mon rapport il y a également un paragraphe très important sur les différentes responsabilités. La responsabilité de la direction. Il est utile de rappeler qu'il appartient à la direction d'établir des comptes annuels, et que la direction est responsable de la mise en place de procédures utiles à l'établissement de ces comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur

Un paragraphe sur la responsabilité du commissaire aux comptes. Il appartient au commissaire aux comptes d'établir le rapport que je présente. La mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou qualité de la gestion. Le commissaire aux comptes ne s'immisce pas dans la gestion.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel, en fait, le commissaire aux comptes exerce son jugement personnel, en appréciant l'organisation comptable et financière, en appréciant toutes les méthodes comptables retenues. Une fois appréciées ces différentes procédures, je mets en œuvre des contrôles nécessaires pour fonder mon opinion. Et j'apprécie également la présentation d'ensemble des comptes. J'en ai fini sur mon rapport sur les comptes annuels.

8. Proposition d'affectation du Résultat par la trésorière, Léone DELPUECH

Je propose d'affecter ce déficit pour 280 000 euros sur la réserve travaux des ascenseurs de la résidence internationale. Pour 47 000 euros sur la partie réserve des adhérents sourds, et pour le reste, les 217000 euros, en report à nouveau.

La résolution concernant l'approbation des comptes et l'affectation du résultat est soumise au vote et adoptée

Je vous remercie. Je vous rappelle que suite à cette affectation, les fonds propres de la fédération seront de 3 714 680 euros.

9. Rapport spécial sur les conventions règlementées par Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM

Il n'appartient pas au commissaire aux comptes de rechercher l'existence des conventions. Généralement il appartient au président d'informer le commissaire aux comptes de l'existence de conventions. Le commissaire aux comptes expose les détails des conventions règlementées, afin que l'assemblée générale puisse se prononcer sur l'approbation.

Sur l'exercice 2018, je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant. Il y a eu des conventions règlementées qui se sont poursuivies, des conventions règlementées signées et approuvées par vous mêmes lors de l'assemblée générale précédente. Vous en avez la liste. Mais elles se sont poursuivies dans les mêmes conditions que votées précédemment. Donc on n'a pas à revenir sur une approbation des conventions. Donc pas de nouvelle convention, pas de vote.

Je vous remercie.

10. Vote pour le nouveau mandat de la Commissaire aux Comptes

Sur proposition comité directeur, il est proposé de reconduire Madame Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM pour six ans

La proposition est adoptée

11. Rapport du DTN par Christian FEVRIER :

Le rapport d'activités de la direction technique nationale s'appuie sur le projet sportif fédéral CAP24 qui est la référence depuis l'assemblée générale de 2017.

La nouvelle présidence de Guislaine WESTELYNCK, élue lors de l'assemblée générale de 2018, a confirmé la poursuite du projet CAP24. Seule adaptation, le remplacement de l'objectif quantitatif de « 70000 licenciés en 2024 » par un objectif qualitatif « faciliter l'accès à la pratique pour le plus grand nombre ».

Dans cette période, la Direction technique Nationale (D.T.N) s'est totalement réorganisée en interne pour s'adapter au projet sportif fédéral CAP24.

La nouvelle structuration des Pôles et l'ensemble des missions à déployer ont été officialisés par le comité directeur en décembre 2017.

Pour rappel les 4 axes de CAP24 qui guident les orientations stratégiques poursuivies par la D.T.N.

- 1-Faciliter l'accès à la pratique du plus grand nombre*
- 2-Développer notre attractivité sur l'ensemble du territoire avec les clubs et comités*
- 3-Excellence sportive*
- 4-Partager notre expertise en lien avec nos partenaires au service du handicap*

L'organisation de la D.T.N s'appuie sur 5 pôles dont chacun œuvre, en interaction et de façon transversale à la réalisation des 4 axes du projet sportif fédéral CAP24.

Vous retrouverez dans ce rapport 2018 de la direction technique nationale l'ensemble des actions portées par les différents pôles (# Pôle Développement, # Pôle Expertise, # Pôle Territoire, # Pôle performance, # Pôle Formation).

Merci à la Présidence et aux membres du comité directeur de la F.F.H pour leur confiance et soutien à la D.T.N.

Merci aux équipes techniques de la direction technique nationale et aux directeurs de pôle qui contribuent en lien avec les élus du comité directeur au déploiement de CAP24 et à la réalisation de ce document.

Merci surtout aux clubs et comités qui sont les véritables acteurs de la réussite des projets sur le terrain.

RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

EXERCICE 2018



RAPPORT D'ACTIVITES DTN 2018

Le rapport d'activités de la direction technique nationale s'appuie sur le projet sportif fédéral CAP24 qui est la référence depuis l'assemblée générale de 2017.

La nouvelle présidence de Guislaine Westelynck, élue lors de l'assemblée générale de 2018, a confirmé la poursuite du projet CAP24. Seule adaptation, le remplacement de l'objectif quantitatif de « 70000 licenciés en 2024 » par un objectif qualitatif « faciliter l'accès à la pratique pour le plus grand nombre ».

Dans cette période, la Direction technique Nationale (D.T.N) s'est totalement réorganisée en interne pour s'adapter au projet sportif fédéral CAP24. La nouvelle structuration des Pôles et l'ensemble des missions à déployer ont été officialisés par le comité directeur en décembre 2017.

Pour rappel les 4 axes de CAP24 qui guident les orientations stratégiques poursuivies par la D.T.N.

Faciliter l'accès à la pratique du plus grand nombre
Développer notre attractivité sur l'ensemble du territoire avec les clubs et comités
Excellence sportive
Partager notre expertise en lien avec nos partenaires au service du handicap

L'organisation de la D.T.N s'appuie sur 5 pôles dont chacun œuvre, en interaction et de façon transversale à la réalisation des 4 axes du projet sportif fédéral CAP24.

Vous retrouverez dans ce rapport 2018 de la direction technique nationale l'ensemble des actions portées par les différents pôles (**# Pôle Développement**, **# Pôle Expertise**, **# Pôle Territoire**, **# Pôle performance**, **# Pôle Formation**).

Merci à la Présidence et aux membres du comité directeur de la F.F.H pour leur confiance et soutien à la D.T.N.

Merci aux équipes techniques de la direction technique nationale et aux directeurs de pôle qui contribuent en lien avec les élus du comité directeur au déploiement de CAP24 et à la réalisation de ce document.

Merci surtout aux clubs et comités qui sont les véritables **acteurs de la réussite des projets sur le terrain**.

FÉDÉRATION



**CAP
2024**

AFFIRMER
LA RÉFÉRENCE
HANDISPORT

Nos ambitions



**FACILITER
L'ACCES DE LA
PRATIQUE
AU PLUS GRAND
NOMBRE**

- > Augmenter le nombre de licenciés
- > Diversifier et amplifier le nombre de structures affiliées
- > Restructurer l'offre de licence pour favoriser une pratique multisports
- > Développer des nouvelles pratiques et formes de pratiques
- > Accueillir de nouveaux publics

Axe 1 / Recruter des publics éloignés de la pratique sportive

Réseau handicap

- ❖ Mise en œuvre opérationnelle des **partenariats avec 4 grandes associations gestionnaires d'établissements** médico-sociaux conventionnées avec la FFH **# Pôle Développement**
 - > Groupe UGECAM (225 établissements)
 - > La Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) (1 050 établissements)
 - > La Fédération générale des PEP (700 établissements, 122 associations dont 23 unions régionales, 92 associations départementales, 3 associations territoriales). > L'Association des Paralysés de France (APF) (23 500 adhérents au sein de 97 délégations et 30 000 usagers dans 441 établissements).
- ❖ Organisation de **30 journées ou cycles d'animation sportive** auprès de 740 personnes en situation de handicap non licenciées. **# Pôle Développement**
- ❖ Conception de programmes de collaboration avec partenariat avec **le réseau médical et paramédical, handicap et professionnels de santé**. **# Pôle Développement # Pôle Expertise**
- ❖ Organisation de 3 réunions avec le **réseau handicap** avec la formalisation en cours de conventions de partenariats. **# Pôle Expertise**
- ❖ **Signature d'une convention FFH - Dyspraxie France** (Association nationale de parents et de personnes dyspraxie) et mise en œuvre opérationnelle du partenariat (communication auprès des familles adhérentes, organisation d'animations sportives mutualisées, échanges de bonnes pratiques). **# Pôle Expertise**

Programme grand handicap

- ❖ Ecriture du **projet national « Education physique Handisport »**, proposition d'un programme d'éducation physique et sportive de la FFH au sein des structures partenaires. # **Pôle Développement**

Axe 2 / Diversifier l'offre sportive pour fidéliser les licenciés

2357 événements sportifs ont été organisés et déclarés sur l'extranet par tous les acteurs du mouvement entre le 1^{er} septembre 2017 et 30 août 2018 : 361 nationaux, 66 inter régionaux, 550 régionaux et 1358 départementaux.

Offre sportive multisport

- ❖ Organisation de **1789 événements sportifs** non compétitifs. # **Pôle Territoire**
- ❖ Conception d'un **circuit national des raids** multisport (lancement en septembre 2019) # **Pôle Territoire**
- ❖ Animation du **club des organisateurs** (7 comités impliqués) # **Pôle Territoire**
- ❖ Accompagnement financier de 52 000 euros dans le cadre de **l'appel à projets de l'ANCV** pour l'organisation de 45 séjours sportifs territoriaux (13 séjours de clubs, 19 séjours de comités départementaux et 13 projets de comités régionaux) auprès de 610 sportifs. 16 % des bénéficiaires accueillis étaient non licenciés avant le séjour # **Pôle Territoire**
- ❖ Organisation de **5 séjours « vacances sportives »** (ski, multisports montagne, multisports mer, tennis multisports) en partenariat avec l'UCPA à destination de 43 jeunes # **Pôle Territoire**

Offre sportive jeune

- ❖ Organisation de **1 109 projets auprès de 12 264 jeunes** et de 35 projets nationaux auprès de 1 014 sportifs. # **Pôle Développement**
- ❖ Nomination et animation du réseau de 71 **référénts jeunes** territoriaux et de 13 référénts jeunes nationaux. # **Pôle Développement**
- ❖ Formalisation et impression du **bulletin des jeunes** 2017-2018 auprès de 2 000 structures affiliées. # **Pôle Développement**
- ❖ Mise en œuvre du dispositif « **Etoiles Régionales Handijeunes** » (enveloppe de 15 000 euros) avec la participation de 29 comités départementaux et 12 comités régionaux. # **Pôle Développement**
- ❖ Partage de 52 fiches pédagogiques de la « **mallette pédagogiques** » consultées 1387 fois en 2018 # **Pôle Expertise**
- ❖ Organisation de la « **Coupe de France de Foot à 5** » qui a accueilli 243 participants (181 jeunes et 62 encadrants) # **Pôle Développement**
- ❖ Organisation du « **Grand Prix National des Jeunes** » à Poitiers (CRH Nouvelle-Aquitaine) en direction de 160 jeunes, 102 encadrants et 30 délégations engagées dans 11 sports de compétition. Chacune des 30 délégations ont reçu une dotation (matérielle ou vestimentaire) de 500€ à l'issue de l'évènement. # **Pôle Territoire**
- ❖ Organisation de **7 Championnats de France « jeunes »** par les commissions sportives auprès de 180 jeunes et de **13 stages** spécifiques « jeunes » en direction de 230 jeunes. # **Pôle Développement**
- ❖ **Réflexion sur les sports proposés** sur les événements « Jeunes » en lien avec les disciplines à forte plus value Médailles au programme des Jeux Paralympiques # **Pôle Performance**

- ❖ Présence de la « **cellule détection** » sur l'ensemble des évènements Jeunes # **Pôle Performance**
- ❖ Nomination d'un **coordinateur du réseau** des Référénts PAS Territoriaux # **Pôle Performance**

Offre sport-santé

- ❖ Constitution d'une **commission** « sport-santé » composée de 8 personnes, qui s'est réunie pour définir le projet et les actions à mettre en œuvre # **Pôle Expertise**.
- ❖ Réalisation d'une **enquête** « sport-santé » auprès des structures (associations et comités) Handisport # **Pôle Expertise**.
- ❖ Nomination de **référénts territoriaux** « sport-santé » # **Pôle Expertise**.
- ❖ Formalisation en cours des contenus de **formation** « sport-santé » d'une durée de 2 fois 3 jours, au sein de 4 thématiques identifiées # **Pôle Expertise**.

Offre sportive unidisciplinaire

- ❖ Mise en place de 7 réunions du « **bureau des sports** » pour accompagner les 25 commissions sportives dans leur quotidien, mutualiser leurs actions et réfléchir aux évolutions futures # **Pôle Développement**
- ❖ Organisation d'une **réunion spécifique** pour les directeurs sportifs **sourds**. # **Pôle Développement**
- ❖ Refonte du projet général de la **commission Haltérophilie** pour devenir la commission musculation et développé couché. # **Pôle Développement**
- ❖ Accompagnement et développement de deux commissions sportives non organisées (**Foot debout et Sarbacane**). # **Pôle Développement**
- ❖ Création d'un **guide de procédures** internes aux commissions sportives. # **Pôle Développement**
- ❖ Création d'une catégorie « **Non Eligible à l'International** » (NEI) pour toutes les disciplines organisées. # **Pôle Développement**
- ❖ Mise en place une démarche de **veille de nouvelles pratiques** sportives et d'accueil des pratiques sportives qui désirent intégrer la FFH. # **Pôle Développement**
- ❖ Conception d'un protocole d'accompagnement individualisé vers la **constitution de commissions sportives** (d'une durée de 2 ans maximum) pour le torball, le showdown et le futsal mal marchant. # **Pôle Développement**
- ❖ Accompagnement administratif et sportif du **torball et du showdown**. # **Pôle Développement**
- ❖ Organisation de **réunions de travail** avec la Fédération de basket, de canoë kayak, de cyclisme, d'escrime, de football, de natation, de pétanque, de tir à l'arc, de tennis de table. # **Pôle Développement**

Offre sportive multisport déficient visuel

- ❖ Programme « appel à initiative » plateau découverte multisport : 9 organisations locales, 300 personnes, athlétisme, showdown, torball, goalball, cécifoot, tir à l'arc, judo # **Pôle Développement**
- ❖ Mise en place de 3 écoles des sports DV, avec une pratique hebdomadaire. Jeunes de 7 à 10 ans sur une pratique multisports. # **Pôle Développement**
- ❖ Signature d'une convention avec la Salpêtrière : suivi des dossiers administratifs et tests de classification pour des sportifs(ves) sur 1 journée/mois. # **Pôle Développement**
- ❖ Nouvelle formule des organisations sportives (championnats, coupes) du Cécifoot et du Goalball pour faciliter le fonctionnement des clubs DV multisports. # **Pôle Développement**

Axe 3 / Structurer l'environnement du pratiquant

Label clubs

- ❖ Mise en œuvre du dispositif « **label clubs** » auprès de 144 clubs (dont 85 sections et 29 nouveaux clubs). # **Pôle Territoire**

Classification

- ❖ Constitution d'une **commission nationale** de classification composée de 5 membres et organisation de réunions de travail. Pour en savoir + # **Pôle Expertise**
- ❖ Formalisation d'un **projet de classification**. Pour en savoir + # **Pôle Expertise**
- ❖ Participation aux **forums de la classification** et aux groupes de travail organisés par le CPSF. # **Pôle Expertise**
- ❖ Elaboration en cours d'un **guide du classificateur**. # **Pôle Expertise**
- ❖ Animation du **réseau** de 15 classificateurs disciplinaires. # **Pôle Expertise**
- ❖ Réalisation et actualisation de l'**annuaire des classificateurs**. # **Pôle Expertise**

Matériel sportif

- ❖ Formalisation de 5 projets d'innovation matérielle soutenus par le **CNDS** en cyclisme, escrime, ski nordique et sports « assis ». Pour en savoir + # **Pôle Expertise**
- ❖ Accompagnement de la société **Décathlon** dans la conception de matériel Handisport au sein de 9 sports : athlétisme, basket fauteuil, boccia, cyclisme, escrime, fitness/musculation, natation, sarbacane, tennis. # **Pôle Expertise**
- ❖ Formalisation d'un **guide du matériel sportif** répertoriant les fabricants et distributeurs de matériel sportif spécifique au sein de 14 disciplines sportives. Pour en savoir + # **Pôle Expertise**
- ❖ Mise en œuvre du **dispositif « d'aide à l'acquisition matériels sportifs »** (40000 euros aux comités et 80000 euros aux clubs) # **Pôle Territoire**
- ❖ Accompagnement de l'**homologation des matériels sportifs** (ski et randonnée) auprès du ministère des transports # **Pôle Territoire**

Former les différents acteurs autour de la pratique sportive

- ❖ Constitution d'une équipe pluridisciplinaire au sein du pôle formation chargée d'animer, de coordonner, de développer l'offre de formation fédérale (nouveau 2018 : nomination de Myriam LEGRAS, comme CTS _recrutement comme « personnes ressources » de Christophe GRENIE et Olivier JAMES, vacataires occasionnels) # **Pôle Formation**
- ❖ Programmation d'actions de formation pour sensibiliser au handicap, en général, au mouvement handisport, en particulier : module de formation « abécédaire » : 59 sessions _ 896 stagiaires # **Pôle Formation**
- ❖ Programmation d'actions de **formation pour initier les aidants et accompagnants** à faciliter l'accès au site de pratique, l'installation dans le matériel spécifique, l'assistance à la pratique sportive spécifique : 10 sessions _ 93 stagiaires répartis comme suit : # **Pôle Formation**

Plongée : 2 sessions _ 5 stagiaires ; **Randonnée** : 5 sessions _ 47 stagiaires ; **Ski alpin** : 3 sessions _ 41 stagiaires

- ❖ Programmations d'actions de formation **pour améliorer les conditions d'encadrement (animateurs, éducateurs, entraîneurs)** des pratiques sportives proposées aux personnes en situation de handicap : 29 sessions _ 216 stagiaires répartis comme suit : **# Pôle Formation**

Athlétisme : 3 sessions _ 18 stagiaires ; Boccia : 1 session _ 13 stagiaires ; Natation : 3 sessions _ 16 stagiaires ; Tennis de table : 6 sessions _ 57 stagiaires ; Basket fauteuil : 4 sessions _ 18 stagiaires ; Escrime : 2 sessions ; Canoë kayak : 1 session _ 12 stagiaires ; Golf : 1 session _ 18 stagiaires ; Ski alpin : 2 sessions _ 10 stagiaires ; Escalade : 1 session _ 5 stagiaires
Pratiques multidisciplinaires : 3 sessions _ 22 stagiaires ; Pratiques spécifiques pour déficients visuels : 2 sessions _ 27 stagiaires

- ❖ Programmations d'actions de formation pour **améliorer les conditions d'organisation des manifestations** et compétitions sportives : **# Pôle Formation**

Basket fauteuil : 86 arbitres 2 classificateurs ; Boccia : 45 arbitres ; Escrime : XX arbitres (en attente) ; Foot fauteuil électrique : 8 classificateurs ; Goalball : 6 arbitres ; Foot fauteuil électrique : 8 classificateurs ; Rugby fauteuil : 20 arbitres ; Multisports jeunes : 9 classificateurs

Ingénierie de formation pour développer l'offre multisport

- ❖ Ingénierie de formation pour promouvoir le projet « sport santé » de la fédération. 2 niveaux de développement à l'étude : prise en charge sport santé bien être et sport sur ordonnance. Modules et contenus de formation en cours. **# Pôle Expertise**
- ❖ Ingénierie de formation pour les **moniteurs de sports des armées** pour améliorer les conditions d'encadrement des blessés militaires (convention avec le CNSD). Abécédaire pour les EPMS (2x3 jours, 88 personnes) et Abécédaire pour leur CS de spé d'encadrement des militaires blessés (4 personnes). **# Pôle Formation**
- ❖ Ingénierie de formation sur les **pratiques d'expression corporelle**, de force et de forme (convention avec la FF EPGV notamment). Expérimentation pédagogique débutée fin 2018 pour 7 stagiaires inscrits dans une formation CQP ALS AGGE portée par la FF EPGV. Ce module complémentaire de 42 heures de formation doit permettre de trouver des adaptations pédagogiques pour ces pratiques sportives. **# Pôle Formation**
- ❖ Expérimentation pédagogique avec l'UFR STAPS de Nancy sur une formation de premier niveau sur le thème « **accompagnateur de la performance** » (en cours d'évaluation) Contenus de formation « handisport » de 50h dispensés fin 2018 à une trentaine d'étudiants de L3 STAPS sur les spécificités des facteurs de la performance handisport. **# Pôle Formation**

- ❖ Ingénierie de formation sur les **pratiques de handicaps et football** (convention avec la FF FOOTBALL en cours). Expérimentation pédagogique menée en Grand Est et en hauts de France fin 2018 en partenariat avec la FFSA et la FFF sur un module de 14h de formation. Ce module de formation doit permettre aux éducateurs de football, d'accueillir et de trouver des adaptations pédagogiques pour les personnes en situation de handicap. **# Pôle Formation**

Former les cadres de la fédération

- ❖ Programmations d'actions de **formation de formateurs** pour améliorer la qualité et la quantité de l'offre de formation fédérale : 10 stagiaires. Cette offre de formation doit permettre de renforcer en qualité et en quantité les équipes pédagogiques destinées à dispenser les formations fédérales **# Pôle Formation**
- ❖ Ingénierie de formation à destination des cadres de la fédération, salariés et élus :
« **formaliser son projet de développement handisport** » (sessions de formation programmées à partir de 2019). Cette offre de formation doit permettre aux acteurs de la fédération en région et en département de mieux programmer, conduire et évaluer leur projet de développement. **# Pôle Formation**

**DEVELOPPER
NOTRE
ATTRACTIVITE**
SUR L'ENSEMBLE DU
TERRITOIRE AVEC LES
CLUBS ET COMITES

- > Un réseau fédéral fort, soutenu par sa fédération et ancré dans les territoires
- > Des services fédéraux dédiés à l'accompagnement des territoires
- > Renforcer le lien contractuel des engagements partagés entre la fédération et son réseau fédéral
- > Des liens forts avec les partenaires institutionnels et associatifs

Axe 1 : Animer le réseau des acteurs territoriaux

Journées Nationales Handisport

- ❖ Organisation de la 7ème édition des **JNH** à Nantes durant 4 jours avec 532 participants, 15 exposants et 45 intervenants dans le but de limiter les déplacements et de favoriser les synergies en regroupant les différentes réunions institutionnelles. 81.2% des participants interrogés en 2018 ont manifesté leur volonté d'être présents à l'édition 2019. # **Pôle Territoire**
- ❖ Propection en cours d'un **organisateur** pour les éditions 2020 et 2021. # **Pôle Territoire**

Animation des équipes techniques régionales (ETR)

- ❖ Organisation de deux **regroupements FPE** (à La Rochelle et à Bordeaux avec 26 salariés) à travers la mise en place de temps de formation et de partage d'expériences et présentation des projets de territoires. # **Pôle Territoire**
- ❖ Organisation de **deux ateliers « cahiers des experts »** lors de la FPE de Bordeaux sur les thématiques du fauteuil de basket et ses réglages et du matériel de jeu de Boccia # **Pôle Expertise**
- ❖ Présentation des **filières PAS** lors du regroupement FPE de Bordeaux. # **Pôle Performance**

Axe 2 : Communiquer et produire des outils pratiques

Outils extranet

- ❖ Hébergement et **publication de 2357 événements** sportifs déclarés # **Pôle Territoire**
- ❖ Gestion des **inscriptions en ligne** pour 31 événements # **Pôle Territoire**
- ❖ Développement et animation de l'outil « **Où pratiquer ?** » # **Pôle Territoire**
- ❖ Développement de la version **V3 de l'extranet formation** # **Pôle Territoire**
- ❖ Développement de l'outil support du **centre ressources** # **Pôle Territoire**
- ❖ Gestion animation **des outils et relations** aux utilisateurs gestionnaires de comités # **Pôle Territoire**

Supports d'information

- ❖ Formalisation du **guide Handisport 2018** diffusé en 3500 exemplaires aux clubs, comités, réseaux extérieurs CREPS DRDJSCS, Fédérations, UFR STAPS, MDPH, APF, UGECAM, PEP,... # **Pôle Territoire**
- ❖ Lancement newsletter mensuelle « **Echo** », fusion de Newstech et 5/5. # **Pôle Territoire**
- ❖ Formalisation de **3 communiqués nationaux** ciblés (sortie du Guide, licence dématérialisée, lancement JNH...). # **Pôle Territoire**
- ❖ Lancement **newsletter des sportifs de haut niveau** # **Pôle performance**

Outils de gestion

- ❖ Gestion animation **des outils et relations** aux utilisateurs gestionnaires de comités
- ❖ **Suivi SAV** des nombreuses applications déployées. # **Pôle Territoire**
- ❖ Redéploiement du dispositif « **Acceo** » de communication avec les sourds à destination du siège, des commissions sportives et des comités régionaux et départementaux. # **Pôle Territoire**
- ❖ Développement en cours du dispositif « **HelloAsso** » à destination des comités, solution gratuite de paiement en ligne, billetterie, formulaire d'adhésion et levée de fond...# **Pôle Territoire**

Axe 3 : Accompagner et valoriser les actions locales

Dispositifs des politiques publics

- ❖ Accompagnement de la FFH dans une action de « **Développement durable** » : signature de la charte d'engagement des organisateurs éco responsables. 15 engagements à respecter pour le HOP les JNAH le GPNJ et les JNH. # **Pôle Territoire**

Accompagnement

- ❖ Accompagnement des cadres fédéraux du PPF impliqués sur Evènements Internationaux : EURO 2018 en Haltérophilie, HOP 2018. # **Pôle performance**

Dispositif de valorisation territoriale

- ❖ Réflexion et conception en cours du « **dispositif de valorisation territoriale** ». # **Pôle Territoire**



EXCELLENCE SPORTIVE

- > Concourir au placement durable de la France Paralympique dans le Top 10 des Nations sur les Editions d'Eté et d'Hiver
- > Améliorer le classement des Collectifs Handisport au sein de la délégation paralympique, sur les épreuves au Programme des Jeux Paralympiques d'été et d'hiver qui relèvent de la compétence FF Handisport
- > Renforcer les parcours d'accès à l'excellence sportive
- > Renforcer le suivi et le lien avec les structures d'accueil des sportifs de haut niveau
- > Augmenter le nombre de structures d'entraînement permanentes pour la préparation de nos sportifs des collectifs France et relève

Résultats

- ❖ Réalisation de résultats exceptionnels lors des Jeux Paralympiques de Pyeong Chang : 20 Médailles, 7 Titres, 7 médaillés sur 11 sportifs ayant pris part aux épreuves, la France se classe à une place historique de 3ème nation mondiale.
- ❖ Obtention de 22 médailles d'or, de 21 médailles d'argent et de 23 médailles de bronze pour les sports paralympiques d'été sur un plan International (Championnats d'Europe et du Monde)
- ❖ Un total de 62 sorties internationales dont 13 sportives organisées dans le cadre de compétitions de Référence.

Axe 1: Accompagner les sportifs

Parcours d'accession sportive

- ❖ Programme « jeunes à potentiel » régional ; **10 stages J.A.P. régionaux organisés : 120 participants** (10 régions)
- ❖ Programme « jeunes à potentiel » national ; **1 stage national 68 participants** âgés de 12 à 15 ans (public cible)
- ❖ 8 stages Perfectionnement régionaux ; 44 participants (5 régions) **# Pôle performance**

Parcours d'excellence sportive

- ❖ Mise en place de 25 CIP ou CAE (**convention d'insertion professionnelle**) déconcentrés avec aménagement temps plein équivalent, 19 CIP nationale et armés de champion (ministère de la défense ; 2 conventions de mécénat simple et 3 CIP avec mécénat ; 5 conventions simples aménagement temps plein de travail + les sportifs suivis pour leurs études (environ une vingtaine de dossiers dans l'année) et 2 sportifs en reconversion.. **# Pôle performance**
- ❖ Mise en Place d'un **outil de Suivi** (Training Load Pro) pour le suivi à distance des sportifs. **62** sportifs suivis **# Pôle performance**
- ❖ Accompagnement au Double projet du SHN : Suivi de 25 CIP ou CAE déconcentrés, 13 Contrats « Armée de champions », 10 Contrats d'Image et 9 CIP Nationales. **# Pôle performance**
- ❖ Mise en place d'une **Unité d'Aide à la Performance** avec accompagnements individualisés de **27 sportifs** sur des soutiens en Mobilisation des Ressources mentales, physiques, nutrition et stages spécifiques internationaux **# Pôle performance**
- ❖ Renouvellement des équipes de France en Athlétisme, Haltérophilie et Natation qui comptent parmi leurs représentants **11 nouveaux Médailleurs internationaux. # Pôle performance**
- ❖ Tenue de 2 Réunions du **Conseil des Athlètes**
- ❖ Conventionnement SHN / FFH sur Droits/devoirs des Acteurs du Sport de Haut-Niveau. **235 conventions signées# Pôle performance**

Axe 2: Accompagner les cadres

Structuration

- ❖ **105 cadres mobilisés** sur le Projet de Performance Fédéral
- ❖ 1er Séminaire de la PERFORMANCE : 1ère édition à INSEP les 05, 06 et 07 octobre 2018, **70 participants**, 20 intervenants dont les Team Leaders FFH. **# Pôle performance**
- ❖ Concentration « exclusive » des attentions et du suivi par le Pôle Performance sur les cadres des sports Paralympiques. **# Pôle performance**
- ❖ Confirmation d'un Consultant Expert/Superviseur/PPF. **Claude COLOMBO# Pôle performance**
- ❖ Nomination d'un Directeur des Equipes de France Eté. **Norbert KRANTZ # Pôle performance**
- ❖ Nomination d'un Directeur des Sports d'Hiver **Christian FEMY # Pôle performance**
- ❖ Nomination d'un Coordinateur du Réseau des Responsables des Collectifs Relève. **Jérôme HUMBERT # Pôle performance**
- ❖ Nomination d'un Coordinateur du Réseau des Responsables des Référénts PAS Territoriaux **Sami EL GUEDDARI # Pôle performance**
- ❖ Conventionnement Staffs sur Droits/devoirs des Acteurs du Sport de Haut-Niveau. En cours de signature **# Pôle performance**
- ❖ Accompagnement des Staffs disciplinaires par la mise à disposition de **3 Personnes** Ressources Consultantes Expertes (ATHLETISME, BASKET FAUTEUIL et ESCRIME) **# Pôle performance**

Recherche

- ❖ Constitution d'une commission recherche et nomination d'une **référente scientifique** et d'un **conseiller scientifique**. # Pôle Expertise
- ❖ Formalisation d'une **page « recherches et travaux scientifiques »** et accompagnement des étudiants et des chercheurs dans l'identification des thématiques de recherche et le contact avec des personnes-ressources. Pour en savoir + # Pôle Expertise
- ❖ Participation à 2 réunions des **référents scientifiques** organisées par l'INSEP. # Pôle Expertise
- ❖ Accompagnement à la formalisation des dossiers de 3 projets de recherche dans le cadre du **dispositif « appel à projets » piloté par l'INSEP** dont 2 projets retenus et financés (étude épidémiologique avec l'IRMES (Pour en savoir +) et étude biomécanique sur la caractérisation de certains paramètres des sports fauteuil avec l'université de Toulon. # Pôle Expertise
- ❖ Constitution et réunion du **groupe de travail « recherche et sports fauteuil »** constitué de 13 chercheurs identifiés. Pour en savoir + # Pôle Expertise
- ❖ Réalisation d'un **questionnaire** à destination des sportifs et entraîneurs experts et de haut niveau des **5 sports fauteuil** organisés par la FFH (athlétisme, basket, cyclisme, rugby et tennis de table) et formalisation d'un document synthétisant tous les résultats. Pour en savoir + # Pôle Expertise
- ❖ Lancement et mise en œuvre du **projet Sciences 2024** en partenariat avec l'école polytechnique (physique du sport et mathématiques) # Pôle Expertise:
 - > Intervention lors de la journée de lancement en septembre.
 - > Priorisation des disciplines paralympiques participant au projet de recherche.
 - > Organisation de 4 journées d'extractions (rencontres entre chercheurs et entraîneurs) en tennis de table, athlétisme, natation et cyclisme.
 - > Identification et priorisation de 44 problématiques de recherche au sein des 4 sports.
 - > Lancement des recherches en athlétisme et en cyclisme. Pour en savoir +

Axe 3: Accompagner les structures

- ❖ 6 Clubs/Comités impliqués sur la mise en place de structures permanentes d'entraînement/**Qualifications pôles Espoirs** Unisport ou Multisport. # Pôle performance
- ❖ **Centre Fédéral Handisport** : Natation accueillie sur le CFH en complément de l'athlétisme (Rentrée 2017) et du Basket fauteuil (Rentrée 2011) / 26 jeunes permanents inscrits au 1er septembre 2018/9 sportifs accueillis en Suivi Régulier Entraînement. # Pôle performance
- ❖ Des **sites Ressources d'entraînement** de nos Collectifs France reconnus institutionnellement sur le Territoire National (P.S.Q.S.) # Pôle performance
- ❖ **Des structures locales** des « SHN à forte plus-value Médaille paralympique » **accompagnées** dans le cadre du dispositif d'Unité d'Aide à la Performance # Pôle performance
- ❖ Gestion du haut niveau des sports non paralympiques (budgets, critères de sélections et suivis administratifs) : badminton (championnat d'Europe), futsal sourd (championnat d'Europe), Bowling (championnat d'Europe). # Pôle Développement
- ❖ Préparation des deaflympics d'hiver. # Pôle Développement

**PARTAGER NOTRE
EXPERTISE**
EN LIEN AVEC NOS
PARTENAIRES AU
SERVICE DU HANDICAP

- > Une ouverture et un accompagnement des projets des acteurs externes sur le champ du handicap et du sport
- > Accroître l'expertise des dirigeants, bénévoles et cadres sportifs Handisport
- > Définir des conventions de collaborations plus engageantes avec les fédérations homologues
- > Renforcer notre visibilité extérieure

Axe 1 : Accroître l'expertise Handisport

La médiathèque

- ❖ **Publication de 1000 documents** « sport et handicap » au sein de 13 thématiques (matériel, médical, technique, pédagogique, classification...), de 70 sports et de 14 familles de pathologies identifiées. Pour en savoir + **# Pôle Expertise**

Les publications

- ❖ Publication de **5 livrets** de la collection « **les cahiers des experts** » sur le matériel de jeu (boccia, tennis de table) et les fauteuils (basket, foot-fauteuil, tennis de table). Pour en savoir + **# Pôle Expertise**
- ❖ Publication d'un **dvd** sur les adaptations en tennis de table dans le cadre des tutos des experts.
- ❖ Publication d'un livret de la collection « **les essentiels** » sur le matériel de jeu de boccia. **# Pôle Expertise**
- ❖ Publication de 4 **retours d'expérience** de sportifs (Marie-Amélie Lefur en athlétisme, Jonathan Hivernat en rugby fauteuil) et d'entraîneurs (Christian Fémy en ski et Marie-Pierre Le blanc en boccia). **# Pôle Expertise**
- ❖ Formalisation de 700 mots dans 12 sports au sein du **Dico Sports LSF**. Pour en savoir + **# Pôle Expertise**

Veille statistique

- ❖ **Etude des données** issues de licences et affiliations de la saison 2017-2018 et formalisation en cours du document « indices FFH » reprenant les chiffres les plus significatifs de cette étude « statistiques ». # Pôle Expertise
- ❖ Mise en place d'une **veille sur les statistiques** liées au sport et handicap. # Pôle Expertise
- ❖ Réponse **aux demandes de statistiques** effectuées par le siège fédéral. # Pôle Expertise

Axe 2 : Faire connaître l'expertise en externe

Communication

- ❖ Elaboration de **4 newsletters bi-mensuelles « Les experts »** comprenant les actualités du pôle expertise au sein de 4 rubriques : publications, retours d'expérience, recherche et réseau et envoyée à plus de 7 000 contacts externes à la FFH (réseau sportif institutionnel, réseau handicap, universités....). # Pôle Expertise
- ❖ Actualisation de la **page internet dédiée au sport scolaire** avec la présentation des différents partenaires, des projets menés conjointement ainsi que des ressources et des contacts. Pour en savoir + # Pôle Expertise

Réseau des fédérations

- ❖ Elaboration d'une **méthodologie d'accompagnement des partenariats** avec les fédérations homologues en 4 étapes et formalisation d'une **nouvelle architecture de conventions**. Pour en savoir + # Pôle Expertise
- ❖ Organisation de **réunions de travail** avec la Fédération de handball, la Fédération de Montagne et d'Escalade ainsi que la Fédération de Pelote Basque. # Pôle Expertise
- ❖ Accompagnement des différentes **fédérations sportives scolaires** (3 Réunions de travail avec l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL, accompagnement de l'UNSS dans le développement de son programme « sport partagé » de la saison 2018-2019, participation à la CMN UNSS « Sport partagé » en septembre 2018, intervention lors de la réunion des référents « sport partagé » sur la classification jeunes multisports). # Pôle Expertise

Réseau des prothésistes

- ❖ Suivi l'organisation de **3 journées locales** en lien avec le réseau des prothésistes (Bretagne, Ile de France et Rhône-Alpes). # Pôle Expertise
- ❖ Organisation de **réunions de travail** avec des prothésistes possédant une compétence sportive (Proteor, Chabloz) pour définir des pistes de collaborations possibles. Pour en savoir + # Pôle Expertise

Réseau militaire

- ❖ Elaboration de la **filière « accès à la compétition »**. # Pôle Expertise
- ❖ Encadrement du **stage de sélection** aux Invictus Games accueillant des sportifs blessés militaires. # Pôle Expertise

- ❖ **Conseil et étude de l'organisation** d'une manifestation militaire en France lors des Invictus Games à Sydney en Australie. # **Pôle Expertise**
- ❖ **Accompagnement pour l'organisation** d'épreuves d'athlétisme lors des Jeux Mondiaux Militaires d'été en octobre 2020. # **Pôle Expertise**
- ❖ Encadrement de **9 stages militaires** par les commissions sportives (athlétisme, natation, haltérophilie, basket, rugby, cyclisme, tir à l'arc) auprès de 30 sportifs blessés militaires. # **Pôle Expertise**
- ❖ Encadrement **d'1 stage sportif** de militaires blessés pour préparer les Jeux Mondiaux Militaires d'hiver en 2021. # **Pôle Expertise**
- ❖ Organisation de **2 sessions de formation « Abécédaire »** auprès de 80 moniteurs sportifs militaires. # **Pôle Formation**
- ❖ Organisation et participation au jury **d'1 session de formation « Abécédaire »** auprès de 5 stagiaires dans le cadre de l'UC1 d'un CC interne à l'armée pour l'encadrement des militaires blessés. # **Pôle Formation**
- ❖ Organisation **d'1 session de formation "moniteur Fédéral ski alpin"** auprès de 6 stagiaires. # **Pôle Formation**

- Je vous remercie pour votre confiance.

Il convient à présent de clôturer l'assemblée générale ordinaire et d'ouvrir une assemblée générale extraordinaire.

L'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire est nécessaire pour la modification des statuts et du règlement intérieur.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

Le quorum prévu à l'article 1 titre trois des statuts est atteint.

L'assemblée générale extraordinaire peut donc se tenir

Il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire car sont présentés au vote les modifications des statuts

12. Modification des statuts et du règlement intérieur

Mesdames, Messieurs les présidents, Mesdames, Messieurs les grands électeurs, chers licenciés, je vous ai envoyé il y a un mois maintenant les modifications des statuts et du règlement intérieur dans leur architecture globale, pour en faciliter la lecture, je vous ai signalé que les modifications étaient en rouges et italique. Cependant, malgré le fait que vous ayez lu ces documents, il me semblait nécessaire de vous donner quelques explications. Je ne reviens pas sur l'ensemble des modifications que vous avez pu lire. Je voulais revenir sur le fondement de ces réformes

La première modification est obligatoire et découle de l'évolution du Code du sport, et en particulier de son annexe 1.5.

La seconde modification est le résultat du tour des régions, et est une réponse à une demande fréquente de beaucoup d'entre vous pour un rééquilibrage des différents collèges de l'assemblée générale.

Une dernière série de modification est liée à un silence des textes et à la nécessité de préciser certains de nos statuts.

Il est à noter une modification du code du sport imposant aux fédérations sportives, soumises à des statuts types, d'avoir leur assemblée générale élective au 31 décembre de l'année des jeux olympiques et

paralympique d'été. Nous sommes donc dans l'obligation d'avancer notre assemblée générale pour qu'elle se tienne avant le 31 décembre 2020.

Cette obligation dictée par le code du sport ayant de très fortes conséquences budgétaires, pour nos comités régionaux et départementaux, nous souhaitons supprimer l'obligation de tenue des assemblées générales déconcentrées avant l'assemblée générale fédérale.

Il a été évoqué lors d'un séminaire, le fait de modifier les barèmes de voix pour les votes afin de rééquilibrer les différents collèges, des comités régionaux, départementaux et des grands électeurs.

Initialement cette réforme permettait de tenir notre assemblée générale dans le quorum, que nous avons parfois du mal à atteindre. Il était donc difficile de s'appuyer sur une démocratie directe des clubs pour des raisons pratiques.

Nous avons donc opté pour ce régime des grands électeurs qui a été adopté par de nombreuses fédérations.

Nous avons distingué trois collèges et créé la fonction de grands électeurs.

Les retours que vous avez faits, dans les différentes régions, ont conduit à repenser l'équilibre des différents collèges. Il était nécessaire de redonner plus de poids aux comités départementaux, et donc de modifier les barèmes de voix. Ils assurent un équilibre entre les comités départementaux et régionaux d'un côté, dont le calcul des voix se fait en fonction des structures affiliées sur le territoire, et d'autre part les grands électeurs, dont le nombre de voix est déterminé par le nombre de licences. Cette modification correspondrait à un réajustement semblant être le plus équitable.

Sur cette question, les réflexions ne sont pas fermées, et tout est susceptible d'évoluer à l'avenir. Sous deux impulsions, d'abord celle de notre fédération, qui si elle rencontre la nécessité de remodifier pour plus d'équité le fera, et ensuite une volonté du ministère. Car il réfléchit depuis un certain temps déjà à cette question de gouvernance.

Enfin, la troisième série de modifications est destinée à rendre nos textes plus précis et éviter toute ambiguïté d'interprétation quant aux quorums, majorité et différents décomptes

Pour information : voici la liste des modifications s'étant affichés au moment de la présentation du vote de ces dernières

Modifications des statuts

- **AG électorale en 2020:**
 - Titre III, article 2 des statuts
 - Titre III, article 4 des statuts
 - Titre IV, article 2 des statuts
- **Modification de la durée du mandat du comité d'éthique:**
 - Titre VI, article 7 des statuts
- **Modifications des barèmes:**
 - Titre III, article 2 des statuts
 - Titre III, article 4 des statuts
- **Silence des statuts sur les modes de scrutins:**
 - Titre IV, article 3 des statuts
 - Titre IV, article 4 des statuts
- **Silence des statuts et bureau directeur:**
 - Titre IV, article 6 des statuts
- **Silence des statuts et CSOE:**
 - Titre V, article 1 des statuts

Modifications du règlement intérieur

- **AG électorale en 2020**
 - Titre 2, chapitre 2, article 4 du RI
- **Modification de la durée du mandat du comité d'éthique:**

- Titre I, chapitre 4, article HC du RI
- **Silence des statuts sur les modes de scrutins**
 - Titre I, chapitre 3, article 3-3 a du RI
 - Titre I, chapitre 4, article G3 du RI
- **Silence des statuts et CSOE**
 - Titre I, chapitre 4, article A a du RI

Je vous ai envoyé ces modifications dans les textes intégraux, ce qui permet de comprendre l'architecture. Vous avez eu largement le temps de lire ces textes durant le mois qui a précédé cette assemblée. Je vous propose d'adopter l'ensemble de ces modifications en deux fois. D'abord concernant les statuts, puis concernant le règlement intérieur.

Puisqu'il n'y a pas d'opposition sur l'adoption des modifications en deux fois. L'ensemble des modifications statutaires dans un premier temps, puis l'ensemble des modifications concernant le règlement intérieur nous procédons ainsi

La résolution concernant la modification des statuts est adoptée

La résolution concernant la modification du règlement intérieur est adoptée

- Je vous remercie pour votre confiance.

[Clôture de l'assemblée générale extraordinaire](#)

[Ouverture de l'assemblée générale ordinaire](#)

13. Examen des vœux

Un seul vœu a été reçu cette année : Il concernait un rappel d'une promesse faite par l'ancien président lors de son élection, concernant la reconnaissance des sportifs sourds par le ministère.
Et le versement de la prime.

Réponse faite par le directeur technique national.

La reconnaissance des deaflympics n'est pas du domaine de compétence FFH.
C'est un problème de politique internationale qui dépasse le rôle de la FFH qui organise l'activité sur le plan national.

Il en revient aux différentes fédérations internationales dont dépendent l'ensemble des sports sourds (ICSD, EDSO, fédérations sportives internationales) de travailler dans ce sens.

Il existe 2 structures officielles reconnues pour la reconnaissance officielle du haut niveau olympique (CIO) et pour le paralympisme (IPC) pour lesquelles l'état français s'appuie pour positionner sa politique de haut niveau.

L'ICSD a refusé à de nombreuses reprises la main tendue par l'International Paralympic Committee, pour discuter avec eux d'une intégration possible et ainsi appartenir à la grande famille des sports pour personnes en situation de handicap.

Cela aurait pourtant été une solution au problème que vous soulevez.

Il faut donc encourager les sportifs sourds français et plus largement les sportifs étrangers à écrire à l'ICSD pour demander un rattachement à l'IPC plutôt que de militer pour des Deaflympics « isolés à l'international », surtout dans le contexte budgétaire que l'on connaît en France.

Par ailleurs les critères de reconnaissance de haut niveau d'une discipline dépendent de la structuration internationale, du nombre de pays représentés, de la régularité des compétitions internationales.... il n'est pas envisageable de faire reconnaître tous les sports sourds en bloc, qui sont tous très différents de ces points de vue.

D'ailleurs tous les sports pour entendants ne possèdent pas non plus la reconnaissance du haut niveau.

Enfin et surtout sur ce point, la FFH a déjà obtenu du ministère des sports la reconnaissance de tous les sports sourds qui dépendent de sa compétence et qui ont leur pendant au sein du programme des jeux paralympiques. Ce fut une dure bataille, gagnée à l'issue des deaflympics 2009.

Pour ce qui est des primes d'état, elles sont réservées aux seuls jeux olympiques et paralympiques pour les raisons citées précédemment. Les Deaflympics n'y ont pas accès, tout comme les jeux méditerranéens, les jeux de la francophonie, qui sont aussi pourtant des jeux multisports internationaux.

14. Projet de cotisation 2019/2020

- Le projet d'augmentation du prix des licences est de 2 % . :
 - Licences compétition + 1 €
 - Licences loisir et licences cadre + 0.50
 - Affiliation + 2 euros.
 - Licences établissement et les passeports n'augmentent pas.

Pour information voici la reprise des chiffres du tableau qui vous a été remis (page suivante).

Le vote du projet de cotisation est présenté et adopté

**Projet cotisations licences et affiliations
saison 2019-2020**

	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014	Saison 2014-2015	Saison 2015-2016	Saison 2016-2017	Saison 2017-2018	Saison 2018-2019	Saison 2019-2020	Variation en €	Variation en %	Part CRH **	Part CDH **
Licence compétition + 20 ans	56 €	57,10 €	58,20 €	59,30 €	60,50 €	62,50 €	64 €	64 €	65 €	66 €	1 €	1,54%	11,88 €	3,30 €
Licence compétition - 20 ans	23 €	23,50 €	24 €	24,40 €	25 €	27 €	28 €	28 €	28,50 €	29 €	0,50 €	1,75%	5,22 €	1,45 €
Licence loisir	23 €	23,50 €	24 €	24,40 €	25 €	27 €	28 €	28 €	28,50 €	29 €	0,50 €	1,75%	5,22 €	1,45 €
Licence cadre	23 €	23,50 €	24 €	24,40 €	25 €	27 €	28 €	28 €	28,50 €	29 €	0,50 €	1,75%	5,22 €	1,45 €
Licence établissement (tarif dégressif)*	14 € à 5 €	14 € à 5 €	15 € à 6 €	15 € à 6 €	15 € à 6 €	17 € à 8 €	17 € à 8 €	17 € à 8 €	17 € à 8 €	17 € à 8 €			-	-
Licence individuelle	278 €	283 €	288 €	293 €	298 €	320 €	320 €	320 €	320 €	320 €			57,60 €	16,00 €
Pass'sport (3 jours)	4,40 €	4,50 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €			0,18 €	0,05 €
Pass'sport (10 jours)			3 €	3 €	3 €	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €			0,90 €	0,25 €
Affiliation club et CRH	84 €	86 €	88 €	89 €	90 €	92 €	93 €	93 €	93 €	95 €	2 €	2,15%		
Affiliation structure agréée							210 €	210 €	210 €	210 €				

* Tarif des licences établissement en détail :

- de 01 à 20 licences : 17 €
- de 21 à 40 licences : 15 €
- de 41 à 60 licences : 14 €
- de 61 à 80 licences : 12 €
- de 81 à + licences : 8 €

** Ristournes sur les licences
18% pour les CRH
5% pour les CDH

15. Budget prévisionnel.

Vous avez tous eu le Budget Prévisionnel 2019. Il présente un solde déficitaire à hauteur de 112 652 €uros. Afin d'équilibrer ce dernier et conformément aux années antérieures, nous avons procédé à une reprise partielle de la réserve Tokyo 2020 qui sera totalement soldée l'année des jeux paralympiques.

Nous mettrons, en étroite collaboration avec la DTN, tout en œuvre pour mener à bien l'ensemble des projets sportifs envisagés.

Je vous propose de procéder au vote de ce budget (page suivante)

La résolution est adoptée

Budget prévisionnel 2019

		Budget prévisionnel 2019		
		Recettes	Dépenses	Résultat
SECTEUR FEDERAL	RECETTES			
	1. Licences / Affiliations	900 000		
	2. Partenariats économiques	2 231 167		
	Partenariats fléchés et reclassés	-		
	3. Autres subventions	-		
	4. Subvention Ville de Paris	-		
	5. Quote part subvention virée au compte de résultat	201 000		
	6. Reprise de provisions	-		
	7. Autres produits	20 000		
	8. Produits exceptionnels	5 000		
DEPENSES				
1. Personnel		773 109		
3. Fonctionnement		775 000		
4. Taxe sur les salaires		130 000		
5. Redevance bail-terrain Ville de Paris		108 808		
6. Dotation aux amortissements des immobilisations		310 000		
7. Dotation aux provisions		10 000		
8. Frais divers et imprévus		20 000		
		3 357 167	2 126 917	1 230 250
SPORT relevant de la DTN		4 150 000		4 150 000
			105 000	105 000
		500 000		500 000
		69 000		69 000
		15 250		15 250
		380 682		380 682
			4 703 710	4 703 710
			5 184 113	4 808 710
Autres activités sportives		347 200	1 194 979	847 779
		313 000	485 500	172 500
		488 000	718 000	230 000
		1 148 200	2 398 479	1 250 729
AUTRES SECTEURS		165 600	718 126	552 526
		-	-	-
		433 600	340 000	93 600
		65 900	75 000	9 100
		100 000	100 000	-
	765 100	1 233 126	468 026	
CNFF	RECETTES	243 034	243 034	-
	DEPENSES	243 034	243 034	-
SOUS TOTAL		10 697 614	10 810 266	112 652
UTILISATION DES RESERVES		RESERVE FLECHEE TOKYO		112 652 €
TOTAL FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT				

16. Discours de clôture de la Présidente:

Il m'appartient de clôturer cette assemblée générale. Je voulais vous remercier d'avoir été présents à nos côtés. Vous avez pris conscience de nos difficultés, mais vous avez également perçu à travers le budget prévisionnel que nous allons tenter de tout mettre en œuvre pour rééquilibrer nos comptes. Il le faut, c'est nécessaire. Cette année encore, nous allons garder le Cap... Nos priorités vont rester les mêmes que l'année précédente, à savoir la sauvegarde de l'emploi pour les fédérations et aussi pour les territoires. Nous allons aussi continuer de faire de l'augmentation des licenciés notre priorité. Nous serons présents sur la nouvelle gouvernance du sport, nous allons être attentifs, et je l'ai déjà dit aux comités régionaux que nous allons travailler ensemble. Nous allons également être vigilants sur l'évolution des délégations.

Je remercie une fois encore l'ensemble du personnel de la fédération, les cadres techniques, les élus du comité directeur et tous les bénévoles gravitant autour de notre fédération. Mais surtout, j'exprime une fois de plus ma gratitude à tous les participants de ces journées nationales Handisport pour votre bienveillance et votre chaleur humaine. Et je vous dis à l'année prochaine.

Guislain WESTELYNCK
Présidente



Mai-Anh NGO
Secrétaire générale

